



## DOSSIER D'INSCRIPTION 2023/2024

### Liste des documents à transmettre

- La fiche d'inscription
- 1 certificat médical pour les nouveaux adhérents majeurs, et pour ceux dont le certificat a plus de 3 ans.
- Le questionnaire santé pour tous les mineurs
- Le règlement : possible en plusieurs fois, mais réception de tous les chèques dès l'inscription en indiquant le mois de retrait au dos
- copie de l'ARS pour pouvoir bénéficier du pass76

#### **PASS JEUNES 76 (60€)**

Concerne les enfants nés entre le 16/09/2008 et le 31/12/2017.

Pour les personnes qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire « pass jeune 76 » : déduire le montant de l'aide mais donner un chèque du montant de celui-ci en plus du règlement de la cotisation. Il vous sera rendu dès que le club aura l'accusé réception du dossier que vous devez remplir sur le net [www.seinemaritime.fr/teleservice76](http://www.seinemaritime.fr/teleservice76) (les démarches pourront être effectuées sur ce site qu'à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023).

#### **PASS SPORT (50€)**

Sont éligibles les bénéficiaires de :

- L'allocation de rentrée scolaire,
- L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé,
- L'allocation aux adultes handicapés,
- Les étudiants boursiers.

Les codes Pass'sport 2023 seront transmis par mail aux bénéficiaires à la fin aout 2023 et ils seront disponible sur le portail : [pass.sports.gouv.fr](http://pass.sports.gouv.fr).. Ensuite une réduction de 50€ pourra être opérée sur présentation du code au club.